

## La Communauté de communes recrute : un Animateur Pour le Relais Assistants Maternels

H/F recruté au 1<sup>er</sup> septembre 2018 à temps non complet (28 heures hebdomadaires)

### Contexte

La Communauté de communes du Pays de Fayence a créé un Relais d'Assistants Maternels intercommunal en 2015. Aujourd'hui cette structure doit faire face à une forte augmentation de la fréquentation et se trouve dans l'obligation de limiter les inscriptions aux animations proposées. Il est donc indispensable de recruter un agent supplémentaire pour permettre au RAM d'avoir une capacité d'accueil plus importante.

### Missions principales

Sous l'autorité du Responsable du relais, l'animateur aura pour mission :

#### **D'animer le RAM :**

- Anime un lieu où les assistantes maternelles, accompagnées des enfants, se réunissent pour participer à des activités collectives au sein de la structure et sur les lieux décentralisés ;
- Assure les tâches administratives liées au fonctionnement du relais (saisie des dossiers enfants / famille / assistants maternels, mailing d'inscription aux ateliers pour les assistants maternels, ...) ;
- Est responsable des matériels utilisés pour la mise en œuvre de son activité ;
- Est responsable de la sécurité de son public dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités ;
- Assure l'ouverture, la mise en place, le rangement et la fermeture des salles utilisées ;
- Est chargée des achats courant liés à l'activité ;
- Veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Recherche des intervenants ou sorties extérieures

#### **D'informer des différents publics :**

- Informe les parents sur les différents modes de garde ;
- Met à jour la liste des disponibilités des assistants maternels ;
- Accompagne les relations parents/assistants maternels

#### **De concourir à la professionnalisation des assistantes maternelles :**

- Informe sur la profession d'assistant maternel et sur toutes les législations relatives aux questions de petite enfance
- Organise et/ou anime des réunions thématiques/groupe de parole
- Accompagne les assistants maternels dans le respect des valeurs éducatives

### Compétences requises

- Connaissance de l'environnement et des partenaires institutionnels et de leurs procédures
- Connaissances théoriques et pédagogiques sur l'éducation, le développement et les besoins du petit enfant
- Savoir accueillir, renseigner et orienter les usagers
- Savoir préparer des séquences d'animation
- capacités organisationnelles, savoir se documenter, autonomie et esprit d'initiative, discrétion professionnelle
- Savoir favoriser le dialogue
- Mettre en place différents types de réunion (groupe de paroles, réunion de professionnalisation, groupe de travail, débats)

### Savoir-être

- Savoir être à l'écoute
- Etre disponible, ouvert d'esprit

- Avoir des capacités d'adaptation aux situations
- Etre dynamique, polyvalent, rigoureux et faire preuve de neutralité
- Avoir le sens du contact, bonnes aptitudes relationnelles
- Savoir gérer les situations difficiles et les tensions
- Savoir travailler en réseau, en équipe et en partenariat
- Respecter les cadres des missions du RAM et orienter l'utilisateur vers les instances et services spécialisés

### Ethique professionnelle

- Garantir la neutralité du service
- Assurer l'accès gratuit au service
- Garantir l'accès à tous sans discrimination
- Placer le respect de l'enfant au centre des démarches professionnelles
- Faire preuve de discrétion professionnelle

### Conditions d'emploi

L'animateur travaillera à 80 % d'un plein temps (lundi, mardi, jeudi, vendredi), ainsi le mercredi sera chômé. Il doit justifier d'un diplôme et d'une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants.

Le poste est ouvert aux fonctionnaires relevant de la filière sociale (cadre d'emplois des **auxiliaires de puériculture**) par voie de mutation.

Selon le profil du candidat retenu, la possibilité du recours à un agent contractuel est également ouverte dans les conditions de l'article 3-1 et suivants de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire RIFSEEP ou équivalent

**Poste à pourvoir le:** 1<sup>er</sup> septembre 2018

**Les candidatures sont à adresser par courrier ou par courriel (CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation) à l'attention de Monsieur René UGO – Président de la Communauté de Communes du Pays de Fayence – Direction des Ressources Humaines avant le 25 mai 2018.**